

2022 ANNÉE D'ÉLECTION, ANNÉE D'ACTION



SOMMAIRE

2022 : La FME interroge les candidat.e.s aux élections présidentielles

- Une contribution au débat démocratique
- 10 questions pour 10 engagements

2022 : une année d'action pour la Fondation

- Le Temps des Mémoires 2022
- Les rendez-vous de l'automne
- La diffusion des contenus de la FME
- Les grands anniversaires de 2022







FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La FME interroge les candidat.e.s aux élections présidentielles



POURQUOI?

Une réflexion collective conduite avec les membres de toutes les instances de la FME réunis en séminaire le 4 décembre 2021



CONTRE

- Les discours de haine qui nous divisent
- Les falsifications de la vérité historique
- Le racisme, les discriminations

POUR

- Une vision de l'Histoire qui nous ressemble et qui nous rassemble
- La transmission de l'histoire comme clé pour comprendre le monde d'aujourd'hui
- Le savoir au service de la citoyenneté, de l'égalité, de la fraternité





« Pour que vive la République, il nous faut lutter sans relâche contre tout ce qui peut l'empoisonner. Les discriminations font perdre la foi républicaine à ceux qui en sont victimes. Les discriminations, le racisme, c'est la négation de tout ce que nous sommes, de tout ce qui nous avons construit, de tout ce qui nous fait vivre en tant que Nation.

Pour vaincre les préjugés, il faut lutter contre l'ignorance, contre l'oubli. C'est aussi pour cela que nous avons besoin de cette journée en mémoire de l'esclavage. »

Jacques CHIRAC, Président de la République – 10 mai 2006

Déclaration sur la première journée commémorative en métropole du souvenir de l'esclavage et de son abolition

FONDATION POUF LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La FME interroge les candidat.e.s aux élections présidentielles

10 QUESTIONS POUR 10 ENGAGEMENTS Autour de 4 thèmes :



- **COMMEMORER** : Cérémonies, mémorial

- **TRANSMETTRE** : Recherche, écoles, musées

AGIR EN FRANCE : Egalité, racisme, discriminations
 AGIR DANS LE MONDE: Diplomatie, esclavage moderne

LIRE LA NOTE DE LA FONDATION

https://memoire-esclavage.org/sites/default/files/2022-02/FMEpre%CC%81sidentielle%202022.pdf

VOIR LA VIDEO

https://youtu.be/7jnKx7lnBVs





COMMEMORER

1 – Au mois de mai se tiennent les deux journées nationales que la loi a dédiées à la mémoire de l'esclavage : la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, le 10 mai 2022, et la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, le 23 mai 2022. Elu président de la République, envisagezvous de présider ces cérémonies ? Vous engagez-vous à y assister chaque année ? d'inviter toutes les collectivités locales à organiser des commémorations annuelles à cette occasion ? comment envisagez-vous de donner sa juste place à cette mémoire ?



La FME interroge les candidat.e.s aux élections présidentielles



COMMEMORER

2 – Le président de la République sortant a annoncé la création d'un mémorial de la République dédiés aux victimes de l'esclavage, qui sera installé au Jardin des Tuileries et qui reprendra les noms des plus de 200 000 personnes libérées de l'esclavage en 1848. Confirmerez-vous ce projet ?





TRANSMETTRE

3 – L'article 2 de la loi du 21 mai 2001 portant reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crime contre l'humanité dispose dans son article 2 que « les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent ». Veillerez-vous à l'application de cet article dans les programmes scolaires et en soutenant la recherche française sur l'esclavage, la traite, leurs abolitions et leurs héritages ?



La FME interroge les candidat.e.s aux élections présidentielles



TRANSMETTRE

4 – Les événements des dernières années, en France et dans le monde, ont montré combien les enjeux de la mémoire de l'esclavage étaient actuels et continuaient de faire débat. Mais ils ont aussi montré les dérives auxquelles ces débats peuvent donner lieu lorsqu'ils reposent sur des informations tronquées, déformées, voire purement et simplement fausses. Face à ces dérives, le rôle de la recherche est d'autant plus important pour éclairer le public, faire progresser la connaissance sur ces sujets sensibles, et offrir des pistes pour les aborder sans diviser la société, comme le conseil scientifique de la Fondation l'a souligné dans sa déclaration du 30 novembre 2020 . Dans cet esprit, entendez-vous renforcer les moyens financiers et humains de la recherche française sur l'esclavage et ses héritages ?



TRANSMETTRE

5 – La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage a relevé dans une note publiée en octobre 2019 que, aujourd'hui, les programmes scolaires présentaient des différences importantes sur la question de l'esclavage, entre les programmes destinés aux élèves des lycées professionnels et des outre-mer, qui font une large place à la première abolition, à Toussaint Louverture et à la Révolution haïtienne, et les programmes destinés aux élèves de l'enseignement général dans l'Hexagone, qui n'en parlent pas. Pensez-vous nécessaire de remédier à cette différence de traitement, afin que la même histoire de France soit enseignée à tous les élèves de France ?

La FME interroge les candidat.e.s aux élections présidentielles



TRANSMETTRE

#6 – L'esclavage appartient à l'histoire de la colonisation française, une histoire qui s'étend sur plus de cinq siècles et sur les cinq continents, et qui a changé notre pays pour toujours. Pourtant, cette part de notre passé reste largement méconnue de nos concitoyens, et aucun musée national n'est aujourd'hui spécifiquement chargé de l'évoquer et d'en montrer les multiples conséquences. Pensez-vous qu'il serait utile que la France se dote d'une telle institution ? Si oui, êtes-vous prêt à en faire un grand projet de votre quinquennat ?





AGIR EN FRANCE

#7 – Les crises que les collectivités d'outre-mer ont traversées ces dernières années sont autant de révélateurs des problèmes structurels que leurs habitants rencontrent sur les plans économique, social et écologique, dont certains renvoient à un imaginaire imprégné par la mémoire de l'esclavage, mais aussi à une transformation inachevée de la société et de l'économie coloniales. Comment envisagez-vous de répondre à ces problèmes, et à la demande des citoyennes et citoyens des outre-mer d'être considérés comme des Français à part entière, et non comme des citoyens entièrement à part? Comment proposerez-vous de concilier le besoin d'égalité réelle de ces territoires avec la prise en compte de leurs spécificités ?

La FME interroge les candidat.e.s aux élections présidentielles



AGIR EN FRANCE

8 – En France, les préjugés à l'encontre des personnes perçues comme noires se sont développés parallèlement au développement de l'esclavage, alimentés par les discours de propagande qui cherchaient à justifier cette pratique, et qui ont contribué au 19ème siècle à donner naissance aux pseudo-théories racistes. Leurs effets continuent de se faire sentir aujourd'hui, de nombreuses enquêtes ayant montré l'ampleur des discriminations que ces personnes subissent, en raison de leur origine supposée. Si vous êtes élu à la présidence de la République, entendez-vous faire de la lutte contre le racisme et les discriminations sur l'origine une priorité de votre action ? Si oui, comment donner à cette politique une nouvelle ampleur ?



AGIR DANS LE MONDE

9 – La mémoire des traites et de l'esclavage est une mémoire mondiale. Partout, des initiatives sont prises pour préserver le patrimoine lié à cette histoire, pour mettre au jour les connexions qu'elle a nouées entre les états, entre les continents, entre les peuples, pour valoriser les cultures qui en sont issues, pour lutter contre les injustices et les préjugés qu'elle a créés. Souhaitez-vous que la France s'inscrive dans ce mouvement au niveau international, et travaille avec l'UNESCO et tous les pays qui ont été impliqués dans ce système pour en partager la mémoire et les enjeux ?



La FME interroge les candidat.e.s aux élections présidentielles



AGIR DANS LE MONDE

10 – D'après l'Organisation internationale du travail, l'esclavage moderne touche aujourd'hui plus de 25 millions de personnes dans le monde. Le travail des enfants reste une réalité dans de nombreux pays. On voit également se développer à l'échelle du monde des circuits de traite des êtres humains qui reprennent des routes très anciennes, héritées du temps de l'esclavage. Ces dernières années, plusieurs pays ont renforcé leur arsenal afin de lutter contre ces phénomènes, en lien avec les organisations internationales. Pensez-vous qu'il faille renforcer la législation française sur ce sujet ? La France a-t-elle d'après vous vocation à être à l'avant-garde de ce combat dans le monde ?

2022 – UNE ANNÉE D'ACTION POUR LA FME



- Le Temps des Mémoires : cérémonies et événements
- Les rendez-vous de l'automne
- La diffusion des contenus de la FMF
- Les grands anniversaires de 2022



2022 - UNE ANNÉE D'ACTION POUR LA FME

Le Temps des Mémoires : cérémonies et événements

2 journées nationales :

- 10 mai
- 23 mai

7 journées locales :

- 27 avril Mayotte
- 22 mai Martinique
- 27 mai Guadeloupe
- 28 mai Saint-Martin
- 10 juin Guyane
- 9 octobre Saint-Barthélémy
- 20 décembre La Réunion



La FME appuie et accompagne les préfets et les maires dans l'organisation des cérémonies du Temps des Mémoires grâce à son **Kit de commémoration**, qui sera encore enrichi cette année.

2022 – UNE ANNÉE D'ACTION POUR LA FME

Les rendez-vous de l'automne pour la FME

RDV de l'Histoire de Blois 05-09/10/2022



Salon des Maires 22-24/11/2022





Colloque AUF-FME Novembre 22 / Dakar

La recherche sur les esclavages dans le monde: Un état des lieux

https://memoire-esclavage.org/appelcommunications-colloque-etat-des-lieux-de-larecherche-sur-les-esclavages





2022 – UNE ANNÉE D'ACTION POUR LA FME

La diffusion des contenus de la FME



Exposition itinérante

12 panneaux

Des dizaines d'exemplaires circulent dans tout le territoire

Enrichissements en 2022 :

- Des panneaux pour chaque DOM
- Un panneau spécifique sur Solitude (cf. ci-après)



Site internet

De nouvelles ressources :

- 75+ biographies
- Inventaire des lieux de mémoire en France
- Espace Enseignants
- Appui collectivités locales pour l'organisation des cérémonies









Parcours thématiques

Des parcours autour de l'esclavage et des abolitions au Panthéon, au Louvre, à l'Hôtel de la Marine, à Nantes

2022 – UNE ANNÉE D'ACTION POUR LA FME

Les grands anniversaires de 2022



Centenaire
Jacques Stephen ALEXIS
(1922-1961)

https://www.etonnantsvoyageurs.com/Les-fondateurs-2eepisode-Jacques-Stephen-Alexis.html



Bicentenaire de la révolte du Carbet (Martinique) Octobre 1822

https://la1ere.francetvinfo.fr/martiniq ue/histoire-meconnue-revolteesclaves-du-carbet-1822-788255.html



Cinquantenaire
« La mulâtresse Solitude »
A. Schwarz-Bart
Février 1972

https://memoireesclavage.org/biographies/solitude

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE



La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet.

Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

www.memoire-esclavage.org

Contact presse Fondation pour la mémoire de l'esclavage

Armelle Chatelier: 06 88 17 68 25

communication@fondationesclavage.org